

CERCLE DES NAGEURS DE BERGERAC

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

20/05/2019

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 8 février 2019
2. Election du nouveau Conseil d'Administration

Quorum : 57

Secrétaire de séance :
Dany ESCANDE



Président :
Gilles QUINTIN



C.N.B.
Piscine de Picquecailloux
Tél./Fax 05 53 57 19 35
24100 Bergerac
cnbergerac@wanadoo.fr
www.cnbergerac.net



Procès-Verbal de L'assemblée Générale Ordinaire de l'Association Cercle des Nageurs de Bergerac

Le 20 mai 2019 à 19^H30

Les membres de l'association Cercle des Nageurs de Bergerac se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 20 mai 2019 à vingt-deux heures au siège de l'association, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 19 avril 2019, dans les formes et le délai conformes aux dispositions statutaires.

Les 61 personnes présentes ou représentées à cette assemblée ont signé la feuille de présence annexée à ce procès-verbal.

En conséquence, conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, l'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Gilles QUINTIN en sa qualité de président de l'association.

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'assemblée générale du 8 février 2019
- Election du nouveau conseil d'administration

Afin de contrôler le vote au scrutin pour l'élection des membres du conseil d'administration, le Président fait appel au volontariat des membres présents pour que deux scrutateurs se présentent. Mme Potier et M Chaumeil acceptent.

Point 1 - Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 février

Le président indique que le procès-verbal a été diffusé sur le site internet et récapitule les présentations et décisions qui ont fait partie de l'ordre du jour de cette assemblée générale.

En l'absence de question, le Procès-verbal du 8 février 2019 est mis au vote.

Nombre de présents ou représentés	Nombre de votes exprimés	Nombre de votes nuls
61	58	0

Résultat des votes :

pour : 58

contre : 0

abstention :3

Le Procès-verbal de la précédente Assemblée générale est adopté avec 58 voix pour et 3 abstentions.

Point 2 - Election du nouveau Conseil d'administration

Les nouveaux statuts ayant été adoptés en Assemblée générale extraordinaire, le Président rappelle la réglementation concernant l'élection à venir.

Certaines personnes ont déposé leur candidature au conseil d'administration, elles sont au nombre de 7.

Les nouveaux statuts ayant été adoptés, le Président demande si, parmi les membres présents, il y a des candidats au conseil d'administration. Après quelques minutes, 6 personnes se présentent

La liste complète des candidats est donc affichée à l'aide du vidéoprojecteur. Le Président annonce que chaque membre va pouvoir procéder au vote à bulletin secret.

Il est fait appel à des volontaires pour assurer le dépouillement. Se sont proposés : M. Nodenschneider, Mme Potier, Mlle Lescure, Mlle Escande.

Après dépouillement par les scrutateurs, les résultats sont les suivants :

Nombre de présents ou représentés	Nombre de votes exprimés	Nombre de votes nuls
61	61	0

- Les résultats des candidats déclarés :

Nom des candidats	Nombre de voix obtenus	Nom des candidats	Nombre de voix obtenus
Aubier Nelly	48	Mounier Corinne	51
Bayard Christophe	52	Polo Michel	51
Cassagne Elodie	48	Potier Nadine	47
Escande Dany	47	Quintin Gilles	48
Gache Florence	56	Sanchez Martine	51
Lacombe Michel	37	Vasco Anne-Sophie	43
Lescure Stéphane	38		

- Les résultats de candidats supplémentaires notés sur certains bulletins de vote :

Barthe Nathalie	8	Pascaud Laurent	3
Lescure Karine	5	Rouault Gaël	11
Pascaud Isabelle	12		

A l'issue du dépouillement, le Président annonce les résultats. Seuls les candidats ayant obtenu la majorité absolue, à savoir 32 voix, sont élus.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé des personnes suivantes :

Aubier Nelly	Lacombe Michel	Quintin Gilles
Bayard Christophe	Lescure Stéphane	Sanchez Martine
Cassagne Elodie	Mounier Corinne	Vasco Anne-Sophie
Escande Dany	Polo Michel	
Gache Florence	Potier Nadine	

Conformément aux statuts, une réunion du conseil d'administration se tiendra dans les 8 jours de cette assemblée dans le but d'élire le nouveau bureau qui sera chargé, sous le contrôle du conseil d'administration, de gérer et diriger l'association.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question, le président clôture l'assemblée générale ordinaire à 23h30.

Compte-rendu établi le 23 mai 2019, à Bergerac.

Le Président,

Gilles QUINTIN

La Secrétaire

Dany ESCANDE



C.N.B.

Piscine de Picquecailloux

Tél./Fax 05 53 57 19 35

24100 Bergerac

cnbergerac@wanadoo.fr

www.cnbergerac.net